

## Commentaires projet de programme EPS cycle 3 et cycle 4 2025.

### « Point de vue sur le champ 3, les activités artistiques et les arts du cirque »

Clément Dumeste

En avril 2025 un projet nouveau socle commun de compétence, de connaissance et de culture ainsi qu'un projet de programme EPS pour les cycles 3 et 4 ont été présentés.

[csp---socle-commun-de-connaissances-de-comp-tences-et-de-culture-226765.pdf](#)

#### 1/ Quelques ouvertures intéressantes :

Le projet de socle commun fait enfin une place explicite aux **compétences psychosociales**. Néanmoins le projet de programme cycle 3 et cycle 4 ne semble toujours pas clairement articulé avec ce socle, dit « programme des programmes ».

Le seul rappel que **les programmes contribuent au PEAC** ne suffit pas à le rendre cohérent avec le socle.

Il est rappelé que l'EPS est une discipline fondamentale. C'est le cas tout particulièrement chez les plus jeunes élèves. Mais la phrase à première vue positive cache une fausse conception moniste du corps « *Discipline fondamentale, elle joue un rôle clé dans la formation globale de l'élève et favorise l'équilibre entre le corps et l'esprit.* »

Pour le cycle 4 de nouveaux termes apparaissent et peuvent aider les collègues à traiter et à opérationnaliser les activités artistiques :

- *Curiosité artistique*
- *Procédés de composition simples au service d'intentions*
- *Dépasser le jugement pour poser conseil*
- *Capacité à s'inspirer de la démarche de création d'un artiste*
- *Passer de corps mou à corps dur pour suggérer la surprise*
- *Réaliser des détournements d'objet pour provoquer l'étonnement*
- *S'engager dans un jeu d'acteur assumé pour accentuer l'intention*

Il apparaît qu'une recherche de précision en vue d'un cadrage et aussi d'une simplification comporte de nombreuses approximations. C'est particulièrement le cas pour le champ 3 légèrement réintitulé avec l'apparition légitime des émotions pour le cycle 3 « *S'exprimer avec son corps pour vivre des émotions* ». Notons que la réduction de l'affect aux seules émotions est étriquée et les sentiments voire les humeurs devraient avoir droit de cité. Ici il paraît surprenant qu'une liaison avec les compétences psychosociales à valence émotionnelle ne soit pas établie.

L'intitulé du champ 3 se modifie pour le cycle 4 et devient « *Composer et réaliser une prestation corporelle destinée à être jugée ou appréciée* ». Rappelons que pour le cycle 2 elle reste « *S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique* » et pour le cycle 1 « *Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques* ».

## **2/ Mais beaucoup d'approximations voire de confusions par une recherche de précision mal maîtrisée pour le cycle 3:**

Si les objectifs d'apprentissages paraissent plus précis grâce au recours à des exemples de réussite, un flou s'installe par **l'amalgame entre les activités gymniques et les activités artistiques**. Parfois les activités d'arts du cirque sont affiliées aux activités de danse et d'autres fois avec les activités gymniques. Il est vrai que dans les programmes encore en vigueur, les arts du cirque sont la seule APSA à la fois artistique et acrobatique. Néanmoins les arts du cirque ne sont pas gymniques : ils ne sont pas régis par une réalisation de mouvements et de transitions ni même par un code esthétique. Ici les arts du cirque par manque de définition et de traitement spécifique semblent toujours déclinés depuis une autre APSA.

*« Dans les activités d'arts du cirque et gymniques, il inclut deux à trois éléments gymniques dans son numéro (roulade, roue, chandelle, etc.). »*

L'usage de techniques gymniques ressemble ici à une conception stérile des arts du cirque. Des habiletés motrices seraient plus porteuses et permettraient plus aisément de rajouter une dimension créative et intentionnelle : rouler, se renverser, porter, lancer et rattraper, se déséquilibrer, chuter afin d'exprimer une émotion, provoquer un effet ou servir un propos. Au minimum il faut questionner le sens que peut provoquer une de ces techniques emblématiques sous peine de passer à côté de l'essence de l'art. Mais le virage techniciste de ce projet est clairement visible dès le sommaire et s'impose mécaniquement aux activités artistiques. Il faudra veiller à ce que cette tendance ne fasse pas oublier l'intention qu'il y a derrière l'apparition et la transmission des techniques sportives et même artistiques. De mon point de vue les techniques en arts sont avant tout des techniques d'expression, de création et de communication. A ce propos, le processus de création disparaît et ceci qu'il soit artistique (danse et arts du cirque) ou rationnel (gymnastique, acrosport, GRS, parkour, hip hop).

Une confusion dans les rôles cités va troubler la lecture des collègues car le terme artiste est dans ce projet parfois utilisé à la place d'interprète (« Il apprend à s'intégrer dans un projet collectif en tant qu'artiste, chorégraphe, spectateur »). Cela laisse penser que le chorégraphe ne serait pas un artiste. Il faut clarifier que le terme artiste peut se décliner en deux missions parfois cumulées :

- Auteur (chorégraphe/circographe)

- Interprète (danseur/acrobate/équilibriste/jongleur)

La troisième mission de spectateur qui apprécie n'est pas pleinement artistique mais néanmoins elle doit rester différente de celle d'un juge qui attribue des points et un classement.

Enfin les rubriques « croisements entre disciplines » disparaissent au profit d'une contribution systématique de chaque matière au français et aux mathématiques. Là encore la simplification rime avec appauvrissement. La réforme des concours de recrutement va pourtant permettre aux jeunes enseignants de bénéficier de deux années de professionnalisation qui devraient leur permettre de mieux assimiler les programmes et les gestes professionnels pour les faire vivre en classe. Aussi ce serrement des objectifs aurait pu s'organiser sans étiolement.

**3/ Pour conclure** l'intention de vouloir fusionner toutes les activités du champ 3 apporte quelques pistes porteuses et pragmatiques mais se perd dans un déficit de clarification du champ artistique et de ses relations avec les activités gymniques. Une activité artistique ne peut pas être une activité sportive. Cet écueil continuera à rendre la tâche difficile pour que les enseignants réussissent et prennent enfin plaisir à construire une motricité expressive chez leurs élèves.